



AFFILIATIONS & ADHESIONS 2024/2025 - 2025

RÉPARTITION DES COTISATIONS FÉDÉRALES

AFFILIATIONS

CATEGORIES	COTISATIONS AFFILIATIONS	PART FÉDÉRALE	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	ASSURANCE (RC)	À VERSER À LA FÉDÉRATION	À VERSER À SPORT & PLEIN AIR
1	78,50 €	20,47 €	14,65 €	0,45 €	17,93 €	38,85 €	25,00 €
2	148,50 €	54,29 €	38,00 €	1,10 €	30,11 €	85,50 €	25,00 €
3	456,00 €	183,47 €	128,86 €	5,71 €	112,96 €	302,14 €	25,00 €
4	56,50 €	10,53 €	15,11 €	0,43 €	17,93 €	28,89 €	12,50 €

L'affiliation est annuelle ou saisonnière (6 mois) . Elle prend effet à la date de validation par le siège fédéral à condition d'être accompagnée par la prise obligatoire de 6 licences minimum (article 16 alinéa 3 du Règlement Intérieur FSGT) . L'abonnement associatif à la revue Sport et Plein Air (SPA) est inclus dans l'affiliation.

Selon la nature de l'association	
Catégorie 1	Petite association locale ou d'entreprise, peu structurée, en création...
Catégorie 2	Association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT...
Catégorie 3	Association omnisports locale ou d'entreprise, avec plusieurs sections
Catégorie 4	Association participant aux activités saisonnières de la FSGT (6 mois)

La catégorie d'affiliation est fixée dans la relation Comité/Club-Association

ADHESIONS 2024/2025 - 2025

 COTISATIONS ANNUELLES (sans assurance individuelle accident)					
	COTISATION	PART FÉDÉRALE	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	À VERSER À LA FÉDÉRATION
ADULTE : 18 ans et + (né-e en 2006 et avant)	35,63 €	16,07 €	17,88 €	1,68 €	17,75 €
JEUNE : 13 à 17 ans (né-e entre 2007 et 2011)	28,86 €	12,88 €	14,63 €	1,35 €	14,23 €
ENFANT : 0 à 12 ans (né-e en 2012 et après)	18,47 €	8,23 €	9,35 €	0,89 €	9,12 €

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT 3,50€

Pour les personnes ne pratiquant aucune activité physique et sportive (Carte sans assurances)					
CARTE NON PRATIQUANT·E (CARTE DE SOUTIEN SANS ASSURANCES)	11,73 €	5,21 €	5,92 €	0,60 €	5,81 €

 CARTES ACCUEIL & DECOUVERTE (avec assurances RC + IA)						
CARTES	COTISATION	PART FÉDÉRALE	PART COMITÉ	PART RÉGIONALE	ASSURANCE (RC + IA)	TOTAL À VERSER À LA FÉDÉRATION
4 mois ADULTE : 18 ans et + (né-e en 2006 et avant)	18,81 €	6,60 €	7,72 €	0,99 €	3,50 €	11,09 €
4 mois JEUNE : 13 à 17 ans (né-e entre 2007 et 2011)	15,84 €	5,28 €	6,23 €	0,83 €	3,50 €	9,61 €
4 mois ENFANT : 0 à 12 ans (né-e en 2012 et après)	11,63 €	3,43 €	4,12 €	0,58 €	3,50 €	7,51 €
Carte Initiative Populaire	3,51 €	0,81 €	0,99 €	0,21 €	1,50 €	2,52 €

L'affiliation est annuelle ou saisonnière (6 mois) . Elle prend effet à la date de validation par le siège fédéral. **Les Cartes 4 mois et Initiative Populaire (CIP), ne sont pas des licences** . Ce sont des cartes accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT, soit par des clubs affiliés. **Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement-s, à titre-s, et/ou donnant accès à des championnats de niveaux départemental, régional, national ou international.** Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT. La Carte 4 mois est valable de date à date. La Carte Initiative Populaire (CIP) est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être délivrée que 3 fois au maximum à la même personne.